

Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC



Commentaire au 30 juin 2023

Les obligations canadiennes ont progressé au cours du premier semestre de 2023, effaçant une partie des pertes subies en 2021 et 2022, en raison des attentes selon lesquelles la Banque du Canada ralentirait le rythme du relèvement des taux d'intérêt dans un contexte de repli de la croissance économique. La Banque du Canada a décrété deux hausses de taux durant la période, ce qui marque un ralentissement du rythme du relèvement des taux, portant son taux directeur à 4,75 %. Aux États-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a poursuivi le relèvement de son taux directeur à court terme, mais à un rythme moins rapide, pour le faire passer dans une fourchette de 5 % à 5,25 %.

Les taux des obligations à courte échéance ont augmenté davantage que ceux des titres à long terme, ce qui montre que les investisseurs prévoyaient une récession.

Le fonds détient des obligations du gouvernement du Canada et des obligations hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral. Le rendement relatif du fonds a bénéficié des placements en obligations hypothécaires, qui ont damé le pion aux titres du gouvernement du Canada. La surpondération des obligations de longue échéance a favorisé le rendement du fonds.

L'économie canadienne est demeurée étonnamment résiliente, car la forte croissance démographique attribuable à l'immigration et les dépenses publiques semblent contrebalancer l'incidence négative des hausses de taux. En raison du resserrement du marché du travail, de la croissance des salaires et de l'inflation persistante, en particulier dans les services, la Banque du Canada a poursuivi son resserrement monétaire. Cela dit, des signes de tensions financières commencent à apparaître, et les consommateurs endettés pâtissent financièrement de l'augmentation des versements hypothécaires et des prix des aliments.

En mars, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il avait l'intention de cesser d'émettre des obligations hypothécaires en les intégrant à des programmes d'emprunt réguliers du gouvernement du Canada. La proposition, sous réserve d'une approbation finale, vise à réduire les coûts d'emprunt du gouvernement. Une mise à jour concernant le statut de la proposition est prévue à l'automne 2023.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.